

Temps de suspens – temps de travail

L'actualité du dispositif de passe nous préoccupe, légitimement, puisqu'il y va de son avenir, de la possibilité qu'il se poursuive au-delà d'un peu plus d'un an qui est la durée qu'il reste au Collège actuel.

Néanmoins, le Collège est là pour s'occuper des passes en cours, pour travailler sur la question de la passe et du désir de l'analyste. Aussi, pour penser à assurer la continuité, la poursuite du dispositif au-delà du Collège actuel, il est nécessaire qu'un travail se fasse en commun avec les membres de l'association, de l'EPSF et, plus largement, avec d'autres, ceux qui sont prêts à s'y atteler, extérieurs au Collège.

Le dispositif commun a eu dix ans, et ces dix ans ont fait crise, ont abouti à sa suspension par l'une des parties. « Dix ans c'est trop, ça ne peut pas continuer comme ça ! » Avons-nous entendu.

Pourquoi ?

On peut poser des hypothèses et les mettre au travail :

Est-ce qu'au-delà des conflits que nous vivons, de cette suspension qui a des effets sur le travail du Collège, et dont nous attribuons l'initiative et la responsabilité à certains membres de *la lettre lacanienne*, il y aurait une question plus fondamentale, qui déborderait les personnes engagées dans cette interruption brutale du contrat qui liait les deux écoles ?

Un irréductible venant de l'héritage des deux associations, l'EPSF et *la lettre*, qui n'aurait pas été mis au travail, pas du tout ou pas suffisamment ?

C'est une question qui a son importance parce que, si tel est le cas, il serait dangereux de reconstituer le commun du dispositif avec la même donne, au risque que cela se rejoue, que se répète cet empêchement, cette interruption.

Que s'est-il déposé comme travail pendant ces dix ans du dispositif commun ?

Ce travail, Bertrand Gérard nous le propose depuis déjà un certain temps. Pouvons-nous reprendre cette question, en attendre un éclairage sur la façon dont a pu se dire, s'élaborer, se théoriser et aussi pourquoi pas s'infléchir, l'exercice, la pratique, du dispositif qui vise à éclairer le désir de l'analyste ?

La structure du dispositif est celle initialement proposée par Lacan, une structure en chicane, en trois temps : celui du travail du passant avec les passeurs, celui du témoignage des passeurs, celui du travail d'élaboration qui aboutit à une décision : nomination ou pas. Dans le dispositif mis en place par l'EPSF, c'est un cartel qui reçoit le texte des passeurs, donne sa réponse au bout d'un temps d'élaboration et se dissout. Dans l'expérience que j'ai pu en avoir, le

contenu des passes, le texte des passeurs, porteur des signifiants du passant, s'oublie au moment où le cartel fait savoir sa décision. Le singulier d'un parcours, d'un trajet, se dissipe avec la dissolution du cartel de passe.

Subsiste quelque chose du travail qui a abouti à la réponse du cartel, et persiste aussi la façon dont un moment de passe a pu être réactivé à l'occasion de ce travail d'élaboration, chez un cartellisant ou un autre (ou chez chacun d'entre eux). Le texte du passant relayé par les passeurs réveille le temps de la fin de la cure, le moment du passage à l'analyste des cartellisants. Le travail des passes ravive ce temps de façon différente selon que le cartellisant est lui-même passé par le dispositif de passe ou pas, et différemment aussi si sa passe a donné lieu à une nomination. Ces éléments, son rapport intime à la passe, colore la façon dont il participe au travail du cartel de passe, il teinte également la façon dont un membre du Collège transmet au public des réunions quelque chose de ce travail.

À propos des réunions publiques, j'ai fait l'expérience d'un malentendu portant sur la façon dont j'ai tenté de rendre compte de ce travail d'élaboration dans la suite du travail du cartel, au niveau du passage au public des réunions. Cet écart de lecture ou d'écoute porte sur ce qui peut s'élaborer après la dissolution du cartel, et sur l'effet de cette dissolution sur ce qui peut se transmettre. Il y a là un point vif qui concerne ce qui peut se transmettre et la façon dont quelque chose peut s'élaborer dans les suites de cette dissolution, la question est ouverte. Elle est au travail dans le texte de Jean Fortunato inaugurant l'appel à *la troisième*¹, ce point est repris aujourd'hui par Christian Centner². Il porte sur un « impossible à dire » qui manifeste le réel en jeu dans le travail d'une passe. Quel sera le destin de cet impossible, de ce réel, au moment de la dissolution du cartel ? Dans quelle mesure ce réel peut-il se frayer un chemin jusqu'au public de la réunion du Collège de la passe ? Est-ce qu'un bout de réel peut infléchir la forme d'un propos, s'y tisser avec de l'imaginaire et accéder à une élaboration ? C'est là où excelle l'œuvre d'art, et c'est pourquoi, maintes fois, les interventions du Collège ont pris appui sur des œuvres littéraire ou picturales.

Cette question porte aussi sur la pertinence et le sens de ces réunions, interrogés il y a peu par le moratoire imposé par *la lettre lacanienne*.

Gageons que se mettre au travail des dix années d'expérience du Collège dans un dispositif de passe liant deux associations pourra nous éclairer sur ce point.

Le dispositif de passe a donné lieu à des nominations : que peut nous apprendre l'expérience de ces dix ans ? C'est d'approcher ce qui s'est déposé

¹ J. Fortunato, « En dehors des limites de la loi », *Carnets de l'EPSF* n° 79, p. 7.

² Texte à paraître dans un prochain numéro.

dans ces textes d'un savoir, de bouts de savoir, que nous pourrions ajuster nos propositions pour la suite au plus près du travail des passes, afin qu'il soit pertinent. Du fait du désengagement d'une association du dispositif de passe, nous vivons une conjoncture nouvelle. Elle peut être une chance, celle, déjà, que le dispositif continue à fonctionner malgré la suspension d'une association, celle qu'il puisse inventer ce qu'il lui faut au plus juste afin de poursuivre l'expérience d'une passe avec un dispositif riche de cette expérience de dix ans qui sache comment il pourra se prolonger.

C'est sur cette question que je vous sollicite pour travailler avec les membres du Collège. Le travail de ces dix années nous invite à nous pencher sur ce qui a pu changer depuis 1967, date de la proposition de Lacan au niveau du dispositif.

Nous pouvons former des cartels, il nous reste juste un peu plus d'un an.

Je m'arrête sur cette invitation au travail.